

consultée, puisque les désirs du seigneur l'avaient emporté, sans autre forme d'enquête.

Comme le prieuré riverain de la Loire dépendait de l'Île-Barbe, c'est de ce côté et dans les archives de ce monastère qu'il faut pousser les recherches. Je serais vraiment désappointé si la grande *Pancarte*, dont l'impression est achevée et dont la DIANA proposera bientôt l'achat à ses souscripteurs, n'apportait pas plus d'une indication lumineuse.

Deux chartes déjà, l'une de Conrad, roi de Bourgogne, datée de 971, l'autre de Lucius III, bulle de 1183, fixent en quelque sorte deux bornes au-delà desquelles il est interdit de remonter ou de descendre ; car dans la première, Occiacum conserve son nom de villa gallo-romaine et la seconde lui a substitué le troisième titulaire, saint Rambert qui a supplanté le propriétaire primitif et l'apôtre saint André. L'incertitude serait aussi très proche d'être dissipée, si l'on parvenait à préciser rigoureusement le temps où la chapelle du bourg de l'Île, consacrée aux confesseurs de la foi, Minerve et Elzéar, lyonnais de naissance, passa sous l'invocation du soldat assassiné par Ebroïn. Le changement de vocable sur les rives de la Saône, comme sur la Loire, eut une cause identique et fut à peu près simultané (1).

La rareté des documents par ailleurs ne laissera pas, je l'avoue, que d'être considérablement embarrassante. Dom Estiennot en exprimait déjà ses regrets, quand il rassemblait ses *Antiquitates Benedictinæ* des deux diocèses de Lyon et de Belley (2). Mais en présence de tout ce que notre infatigable historien a découvert autour de lui et au loin, de ce qu'il a exhumé des coffres de sa paroisse, des dépôts

(1) Le Laboureur cite l'année 1183, mais il ne donne aucune preuve.

(2) *Mss de la Bibl. nat.* Fonds latin n° 12740. Dans une lettre d'Ambronay à Mabillon, Dom Claude Estiennot croit qu'une partie des archives « est dans les galetas de la Ville de Genève ».